

Fiche de données de sécurité

Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

| | |
|--|---|
| Identificateur du produit | Scellant, adhésif et calfeutrant Liquid Rubber |
| Autres moyens d'identification | Aucun |
| Usage recommandé | Scellant/adhésif pour utilisations commerciales, industrielles et dans le domaine de la construction. |
| Restrictions d'utilisation | Aucun connu |
| Identificateur du fournisseur initial | Liquid Rubber Canada Inc. #16-1150 Eighth Line, Unit 16, Oakville, Ontario L6H 2R4, CANADA |
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | 1-855-451-5820 – 24 heures sur 24 |
| Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): | 1-800-332-1414 |
| Colombie Britannique (DPIC): | 1-800-567-8911 |
| Manitoba: | 1-855-7POISON (1-855-776-4766) |
| Nouveau-Brunswick: | 911 |
| Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): | 1-800-565-8161 |
| Ontario (OPC): | 1-800-268-9017 |
| Québec (CAPQ): | 1-800-463-5060 |
| Saskatchewan (PADIS): | 1-866-454-1212 |
| Territoire du Yukon: | (867) 393-8700 |
| CANUTEC 1-888-CAN-UTEC | (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire |

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé selon WHMIS 2022.

Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Texte complet des déclarations H: voir la section 16

Mot de signal: = Danger

Mention(s) de danger :

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseil(s) de prudence:

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans le conteneur au point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Autres dangers ne donnant pas lieu à une classification

Aucune information supplémentaire disponible



Toxicité aiguë inconnue

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges

| Nom | Identifiant du produit | % |
|---|------------------------|-----|
| triméthoxyvinylsilane | CAS-No.: 2768-02-7 | < 5 |
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% | CAS-No.: 14808-60-7 | < 1 |
| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) | CAS-No.: 52829-07-9 | < 1 |

Commentaires : Les composants non répertoriés sont soit non dangereux, soit inférieurs aux limites de déclaration. Ce produit contient de la silice cristalline, qui est soupçonnée de provoquer le cancer lorsqu'elle est inhalée sous forme de particules fines. La silice cristalline ne devrait pas être respirable dans cette solution. Toutefois, si le matériau durci doit être broyé, moulu, etc., porter une protection respiratoire pour éviter d'inhaler les poussières qui pourraient être produites.

Texte complet des classes de danger et des mentions H : voir section 16

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins

| | |
|--|--|
| Mesures générales de premiers soins : | EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin. |
| Premiers soins après inhalation : | Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau : | Laver la peau avec beaucoup d'eau |
| Premiers soins après contact avec les yeux : | Rincer les yeux avec de l'eau par précaution. |
| Premiers soins après ingestion : | Appeler un centre antipoison/médecin/médecine en cas de malaise. |

Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

Aucune information supplémentaire disponible

Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

Traitement symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Agent extincteur approprié: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques liés au produit chimique:

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des fumées toxiques peuvent se dégager.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie :

Ne pas tenter d'intervenir sans un équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgentiste

Procédures d'urgence : Seul le personnel qualifié équipé d'un matériel de protection adéquat peut intervenir.

Pour les intervenants en cas d'urgence

Équipement de protection : Ne pas tenter d'agir sans un équipement de protection approprié. Pour plus d'informations, se référer à la section 8 : « Contrôle de l'exposition/protection individuelle ».

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le liquide déversé dans un matériau absorbant. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Autres informations : Éliminer les matériaux ou les résidus solides dans un site autorisé.

Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, voir la section 13.

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Précautions pour une manipulation sûre:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le risque de rejet du produit sur le lieu de travail. Limiter les quantités de produit au minimum nécessaire à la manipulation et limiter le nombre de travailleurs exposés. Assurer une ventilation locale ou générale des locaux. Porter un équipement de protection individuelle. Les sols, murs et autres surfaces dans la zone à risque doivent être nettoyés régulièrement.

Mesures d'hygiène :

Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Laver séparément. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Conditions de stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage : Conserver sous clé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9)

Aucune information supplémentaire disponible

triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Aucune information supplémentaire disponible

quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7)

USA - ACGIH - Limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA 0.025 mg/m³ (Fraction inhalable)

USA - OSHA - Limites d'exposition professionnelle

Dénomination locale Silice, quartz cristallin, poussière respirable

Remarque (OSHA) (3) Voir Table Z-3.

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition environnementale : Éviter le rejet dans l'environnement.

Mesures de protection individuelle/équipement de protection individuelle

Protection des mains : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés

Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

Personal protective equipment symbol(s):



Symboles des équipements de protection individuelle

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique

Liquide

Couleur

Blanc

Odeur

Il se peut qu'il n'y ait pas de signaux d'alerte olfactive, l'odeur étant subjective et inadéquate pour avertir d'une surexposition.

Le mélange contient un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante : presque inodore, odeur caractéristique, odeur légère, inodore, odeur de suif, odeur d'amine, odeur agréable, odeur d'alcool, substance commerciale/non purifiée : odeur irritante/piquante, odeur fruitée.

| | |
|--|--------------------------|
| Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |
| pH | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | S/O |
| Point d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair: | Aucune donnée disponible |
| Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1) | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | Aucune donnée disponible |
| Solubilité | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage, n-Octanol /eau (Log Pow) | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible |
| Propriétés oxydantes | Aucune donnée disponible |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réaction dangereuse

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire disponible

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|------------------------------|----------------|
| Toxicité aiguë (orale) : | Non classifiée |
| Toxicité aiguë (cutanée) : | Non classifiée |
| Toxicité aiguë (inhalation): | Non classifiée |

| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9) | |
|---|--|
| LD50 oral rat | 3700 mg/kg poids corporel (équivalent ou similaire à OCDE 423, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Orale, 14 jour(s)) |
| LD50 cutanée rat | > 3170 mg/kg poids corporel (équivalent ou similaire à OECD 402, 24 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, cutanée, 14 jour(s)) |

| | |
|-----------------------|--|
| LC50 Inhalation - Rat | 0.5 mg/l air (équivalent ou similaire à OCDE 403, 4 semaines (quotidien, 5 jours / semaine), Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol), 7 jour(s)) |
|-----------------------|--|

triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

| | |
|--------------------------------|---|
| LD50 oral rat | 7120 - 7236 mg/kg poids corporel (équivalent ou similaire à OCDE 401, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Orale, 14 jour(s)) |
| LD50 cutané rat | ≥ 3400 mg/kg |
| LD50 cutané lapin | 3259 - 3880 mg/kg poids corporel (équivalent ou similaire à OCDE 402, 24 h, lapin, femelle, valeur convertie, voie cutanée, 14 jour(s)) |
| LC50 Inhalation - Rat | 16.8 mg/l (Équivalent ou similaire à OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Inhalation (vapeurs), 14 jour(s)) |
| ATE US (oral) | 7120 mg/kg poids corporel |
| ATE US (cutané) | 3259 mg/kg poids corporel |
| ATE US (vapeurs) | 16.8 mg/l/4h |
| ATE US (poussière, brouillard) | 16.8 mg/l/4h |

Corrosion/irritation de la peau : Non classé

Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9)

| | |
|--|---------------------|
| pH | 9.7 (1 %) |
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) | |
| pH | 5 - 8 (40 %, 20 °C) |

Lésions oculaires graves/irritation: Non classé

Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9)

| | |
|--|---------------------|
| pH | 9.7 (1 %) |
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) | |
| pH | 5 - 8 (40 %, 20 °C) |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales: Non classé

Carcinogénicité: Non classé.

quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7)

| | |
|----------------|----------------------------------|
| Groupe du CIRC | 1 - Cancérogène pour les humains |
|----------------|----------------------------------|

Toxicité reproductive: Susceptibles de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT- exposition unique: Non classé

STOT-exposition répétée: Non classé

Danger d'aspiration: Non classé

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible

Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9)

| | |
|--|--------------------------|
| Viscosité cinématique: | Sans objet (solide) |
| triméthoxyvinylsilane (2768-02-7) | |
| Viscosité cinématique: | 0.619 mm ² /s |

| | |
|--|---------------------|
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) | |
| Viscosité cinématique: | Sans objet (solide) |

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Écologie - généralités:

Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ou de provoquer des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

| | |
|---|--|
| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9) | |
| LC50 - Poisson[1] | 4,4 mg/l (OCDE 203 : Poisson, Test de toxicité aiguë, 96 h, Lepomis macrochirus, Système à écoulement continu, Eau douce, Valeur expérimentale) |
| ErC50 algue | 0.705 mg/l (OCDE 201 : Algue, test d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, système statique, eau douce, valeur expérimentale, BPL) |
| triméthoxyvinylsilane (2768-02-7) | |
| LC50 -Poisson [1] | 191 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss, Eau douce, Valeur expérimentale, Concentration nominale) |
| EC50 - Crustacé [1] | 168.7 mg/l (Méthode UE C.2, 48 h, Daphnia magna, système statique, eau douce, valeur expérimentale, BPL) |
| ErC50 algue | > 89 mg/l (72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, système statique, eau douce, valeur expérimentale, BPL) |

Persistence et dégradabilité

Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9)

Persistence et dégradabilité: Non facilement biodégradable dans l'eau. Aucune conclusion directe ne peut être tirée sur la base des valeurs numériques disponibles. Non établi.

| | |
|--|--|
| triméthoxyvinylsilane (2768-02-7) | |
| Persistence et dégradabilité | Non facilement biodégradable dans l'eau. |
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) | |
| Persistence et dégradabilité | Biodégradabilité : non applicable. Faible potentiel de mobilité dans le sol. Non établi. |
| Demande chimique en oxygène (COD) | Sans objet (inorganique) |
| ThOD | Sans objet (inorganique) |

Potentiel de bioaccumulation

| | |
|---|--|
| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | 0.35 (Valeur expérimentale, OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Méthode de la fiole agitée, 25 °C) |
| Potentiel de bioaccumulation | Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4). Non établi. |

| | |
|--|--|
| triméthoxyvinylsilane (2768-02-7) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | 1.1 (QSAR, KOWWIN, 20 °C) |
| Potentiel de bioaccumulation | Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4). |

quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7)

Potentiel de bioaccumulation | Bioaccumulation : sans objet. Non établi.

Mobilité dans le sol

| | |
|--|--|
| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9) | |
| Tension de surface | Aucune donnée disponible dans la documentation |
| Écologie - sol | Très mobile dans le sol. |
| triméthoxyvinylsilane (2768-02-7) | |
| Écologie - sol | Aucune donnée (test) sur la mobilité de la substance disponible. |
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) | |
| Tension de surface | Aucune donnée disponible dans la documentation |
| Écologie - sol | Faible potentiel de mobilité dans le sol. |

Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Élimination des déchets: Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière d'élimination, y compris l'élimination des conteneurs de recyclage vides par un centre de gestion des déchets agréé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément à TDG / DOT / IMDG / IATA

Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition approprié (DOT) : Sans objet
 Nom d'expédition approprié (TDG) : Sans objet
 Nom d'expédition approprié (IMDG) : Sans objet
 Nom d'expédition approprié (IATA) : Sans objet

Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT): Sans objet

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG): Sans objet

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG): Sans objet

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA): Sans objet

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Sans objet

Groupe d'emballage (TDG) : Sans objet

Groupe d'emballage (IMDG) : Sans objet

Groupe d'emballage (IATA) : Sans objet

Dangers environnementaux

Autre information Aucune information supplémentaire disponible.

Précautions particulières pour l'utilisateur**DOT**

Aucune donnée disponible

TDG

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

Sans objet

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**Réglementation fédérale des États-Unis**

Statut commercial des composants conformément à la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement :

| Nom | CAS-No. | Inscription | Statut commercial | Drapeaux |
|---|------------|-------------|-------------------|----------|
| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) | 52829-07-9 | Présent | Actif | |
| triméthoxyvinylsilane | 2768-02-7 | Présent | Actif | |
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% | 14808-60-7 | Présent | Actif | |

Réglementations internationales**CANADA****Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9)**

Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)

triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)

quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7)

Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)

Réglementation de l'UE

Aucune information supplémentaire disponible.

Réglementations nationales

| |
|---|
| Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (52829-07-9) |
|---|

| |
|--|
| Inscrit à l'INSQ (Inventaire national mexicain des substances chimiques) |
|--|

| |
|--|
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) |
|--|

| |
|--|
| Inscrit sur la liste du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) |
|--|

Réglementation des États américains

| Composant | Réglementations nationales ou locales |
|--|--|
| quartz, 1%≤conc silice cristalline respirable<10% (14808-60-7) | États-Unis - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List ; États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Right to Know) List |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral de la phrase H

| | |
|------|--|
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H350 | Peut provoquer le cancer |
| H361 | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Date de la dernière révision 1^{er} janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.